

Communiqué de Presse

Le **Prix du Cercle Montesquieu 2020** est décerné à l'ouvrage **Blockchain et actifs numériques**de **Dominique Legeais**aux éditions LexisNexis

Paris – le 25 septembre 2020

Référence en matière d'ouvrages juridiques, le Prix du Cercle Montesquieu récompense, chaque année depuis 1997, les meilleurs ouvrages en droit des affaires ou sur la gestion des fonctions juridiques, qui assistent le directeur juridique dans sa mission.

Sous la direction de *Bénédicte Wautelet*, directrice juridique du Groupe Figaro et vice-présidente du Cercle Montesquieu, le Jury du Prix du Cercle 2020, composé de 13 membres de l'association, a étudié une sélection de 42 ouvrages, tous dignes du plus grand intérêt et de très haute qualité. Le Prix du Cercle 2020 a été organisé grâce au soutien du cabinet Ashurst, cabinet Ami du Cercle.

Le Prix du Cercle a été remis le 24 septembre 2020 par **Olivier Cousi**, bâtonnier du Barreau de Paris. La remise de ce prix a eu lieu en clôture de l'assemblée générale annuelle du Cercle Montesquieu qui réunissait une centaine de directeurs juridiques, membres du Cercle.

Le Prix du Cercle Montesquieu 2020 est décerné à l'ouvrage *Blockchain et actifs numériques* de Dominique Legeais, paru aux éditions LexisNexis.

Comme le souligne **Bénédicte Wautelet**, «Les membres du jury du Prix du Cercle ont retenu cet ouvrage qui a le mérite non seulement d'expliquer de façon très didactique le fonctionnement de la blockchain et de ses principales applications mais aussi de traiter des questions juridiques posée par cette nouvelle technologie.»

Laure Lavorel, présidente du Cercle Montesquieu, précise : « La lecture de cet ouvrage apporte aux directeurs juridiques une compréhension indispensable et une vision globale de cette nouvelle technologie susceptible d'impacter tous les secteurs d'activité. »

Emmanuelle Cabrol, associée Arbitrage chez Ashurst déclare : "Nous remercions vivement le Cercle Montesquieu de nous avoir donné l'opportunité d'être depuis 2018 un de leurs partenaires privilégiés, nous permettant ainsi de soutenir la place du Droit et des fonctions juridiques dans le monde des Affaires".

A propos du Cercle Montesquieu

Créé en 1993, le Cercle Montesquieu est aujourd'hui l'un des premiers lieux de réflexion sur la fonction de directeur juridique dans l'entreprise et sur ses aspects managériaux. Ces principales missions sont de promouvoir le directeur juridique et sa fonction, favoriser les échanges professionnels et amicaux entre directeurs juridiques, être reconnu comme un interlocuteur de référence du droit en entreprise, contribuer à la réflexion sur la formation des directeurs juridiques de demain. Le Cercle Montesquieu regroupe des directeurs juridiques de tous les principaux secteurs d'activité, d'entreprises privées, publiques, d'associations et d'institutions reconnues.

Contact Presse:

Maylis BAYVET, déléguée générale: m.bayvet@cercle-montesquieu.fr Tel: 06 09 24 88 86